R-3724-2010
Renouvellement du mécanisme incitatif de Gazifère inc.

Présentation de la FCEI

par
Antoine Gosselin

Le 15 juin 2010

Capital physique versus Capital comptable

- Capital physique est déconnecté des coûts
  - Affirmation de messieurs McLoed et Kacicnik
  - Exemple graphique

- Capital comptable est directement lié aux coûts

- Mécanisme incitatif est fondé sur les coûts

- L'expert Seal insiste sur l'importance de choisir une mesure de TFP qui soit adaptée au contexte du mécanisme incitatif:

  « *The results, when used in any incentive mechanism, need to be evaluated in the context of that mechanism.* »

- Conclusion:

<u>Le TFP basé sur le capital physique n'est pas approprié dans le contexte du mécanisme incitatif</u>

<u>Une approche basée sur le capital comptable est davantage cohérente avec le mécanisme incitatif</u>

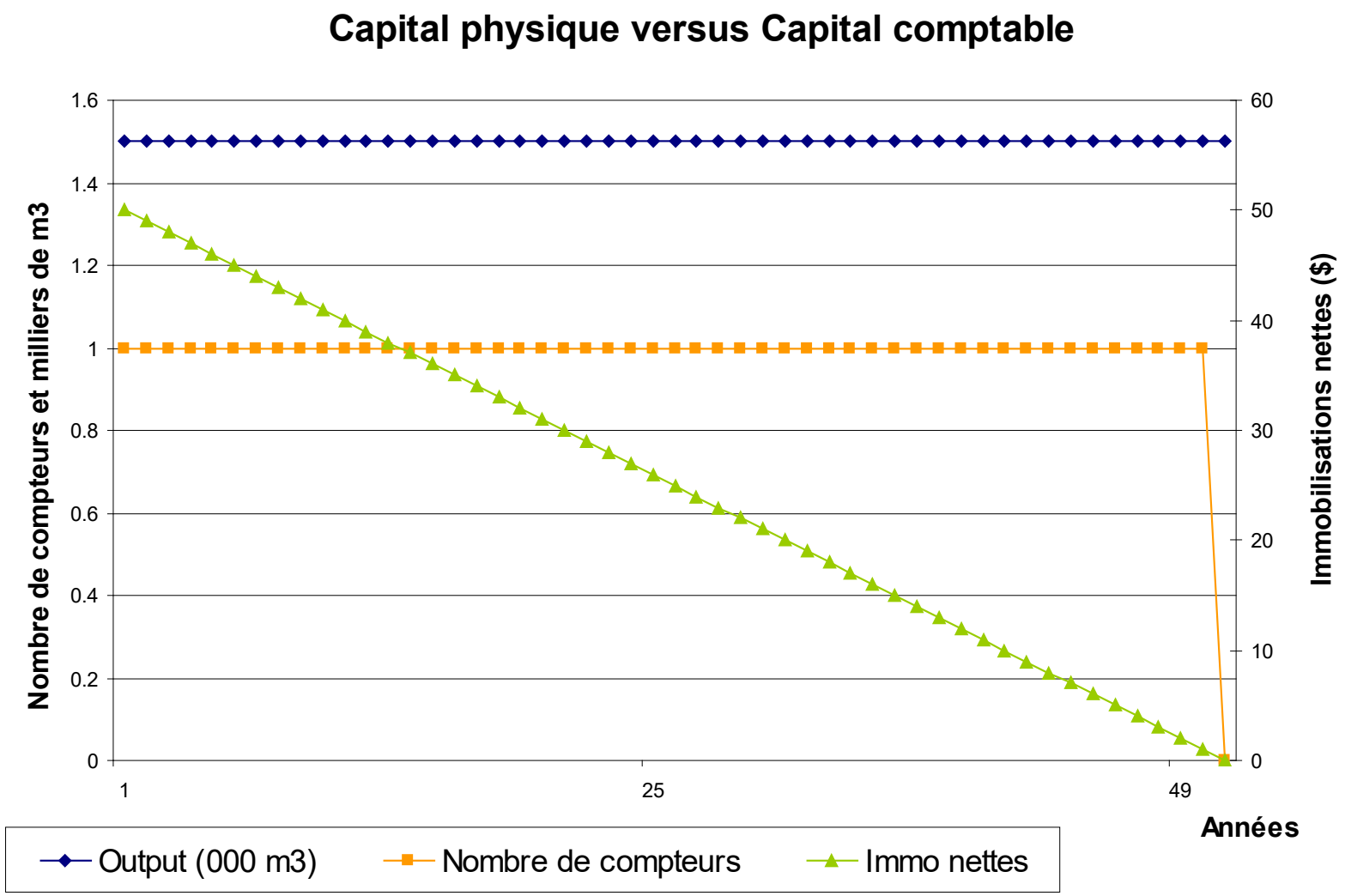
Capital physique versus Capital comptable
Nombre de compteurs et milliers de m3
Immobilisations nettes ($)
Années
1.6
1.4
1.2
1
0.8
0.6
0.4
0.2
0
60
50
40
30
20
10
0
1
25
49
Output (000 m3)
Nombre de compteurs
Immo nettes

TFP basé sur capital comptable versus Analyse item par item de la FCEI

- TFP basé sur le capital comptable
  - \+ Plus englobant que l'approche item par item
  - – Ne tient pas compte des variations de taux de taxation et autres
  - – Ne tient pas compte des exclusions
  - – Labour index n'est pas directement lié aux coûts
  - – Dépend d'un indice de prix
  - – Données aberrantes
  - – Ne permet pas de distinguer ce qui résulte d'un effort du distributeur de ce qui résulte d'une tendance naturelle

- Analyse Item par item de la FCEI
  - – N'inclut pas tous les postes de coûts
  - \+ Permet de prendre en compte les exclusions plus facilement
  - \+ Parfaitement liée aux coûts / Plus transparente
  - * Se limite aux éléments qui résultent d'une tendance naturelle

Soft rebasing

- L'utilisation du TFP basé sur le capital physique en 2006 a conduit à:
  - Un facteur de productivité fortement sous-évalué
  - Des excédents de rendements non mérités de 2006 à 2010

- **Proposition de la FCEI: 1,5 M$**
  - Items liés au facteur de productivité 769 000$
    - Coût du capital sur actifs existants 2006-2009 736 000$
    - Développement de réseau 2006-2009 179 000$
    - Effet 2010 (moyen) 230 000$
    - Effet du 0.4% de productivité demandé -376 000$

  - Autres items 758 000$
    - Baisse de la taxe sur le capital 365 000$
    - Revenus de recouvrements 275 000$
    - Coût du capital sur comptes de stabilisation 118 000$

  - Items non inclus: Dépenses exploitation, autres taxes, impôts et dépenses d'amortissements sur actifs existants

Facteur de productivité prospectif

- **Proposition de la FCEI : 1,15 %**
  - Coût du capital sur actifs existants 0,92%
  - Développement de réseau 0,23%

- Total factor productivity (capital comptable): 2,2%
  - Basé sur analyse corrigée excluant les comptes 482, 484 et 485

- Considérant l'ensemble de l'information disponible, cette proposition est jugée <u>conservatrice</u> et constitue un <u>minimum acceptable</u>

- **Par ailleurs, la FCEI recommande l'ajout d'une exclusion pour la variation de taux des diverses formes de taxation (capital, municipal, scolaire, …).**

Sommaire des recommandations

- Soft rebasing de 1,5M$
- Productivité minimale de 1,15%
- Exclusion pour taux de taxation